

Informations reçues de la SAAQ :

Le Ministère reçoit de la SAAQ essentiellement deux produits liés à tous les accidents faisant l'objet d'un rapport d'accident :

- les images des rapports d'accidents numérisés tels que remplis par les policiers
- les informations colligées dans ces rapports d'accidents sous forme de fichiers de données descriptives. On les dénommera « informations descriptives » pour la suite de ce document.

Les images des rapports nous sont acheminés quotidiennement sous forme d'images dans le format «.tif».

Quant aux informations descriptives, avant CASA, elles nous étaient transmises hebdomadairement. En effet, chaque semaine, un nouveau fichier répertoriant quelques milliers de nouveaux accidents était déposé sur un serveur du MTMD.

Ces informations descriptives constituent une très large collection de données liées aux accidents, aux victimes, aux conducteurs et aux véhicules impliqués. Elles contiennent aussi les indispensables clés nécessaires à l'association entre les images numérisées et les infos descriptives des accidents.

Depuis CASA, on ne reçoit toujours pas à ce jour de la SAAQ les fichiers de données sur une base récurrente et prévisible.

Avant CASA, chaque année après la sortie du bilan, nous recevions de la SAAQ des fichiers d'informations descriptives amendés pour les quatre ou cinq années précédentes. Les sources de modifications sont diverses : nouvelles infos en provenance des corps policiers, des dossiers d'indemnisation ou des rapports de coroners, corrections d'erreurs, etc. Dans ce contexte, un petit nombre d'accidents d'années précédentes sont modifiés, créés ou annulés.

Depuis CASA, ces modifications sont susceptibles de nous être transmises à n'importe quel moment au fil de l'année. Nous devons ajuster nos procédures de chargement en ce sens.

À noter qu'avant CASA, les fichiers des informations descriptives nous étaient transmis sous deux formats (avec évidemment les mêmes informations):

- une version en format Access transmise à la Direction générale des ressources informatiques et de la transformation numérique.
- une version en format SAS transmise directement à la DGSC

On reçoit maintenant exclusivement des .CSV.

Les fichiers Access étaient utilisés pour le chargement dans notre répertoire d'accidents géolocalisés, c'est-à-dire le DSR. En effet, tous les vendredis soirs, les nouveaux accidents reçus de la SAAQ y étaient chargés. Il faudra recréer ce mode opératoire avec les .CSV. Consécutivement aux chargements, un traitement du DSR, à partir des clés d'associations mentionnées plus haut, associe à tous les accidents l'image de leur rapport d'accident numérisé,

ce qui permet leur consultation au DSR. Après coup, ces données sont chargées au SADSR, un système d'exploitation, qui sera présenté plus loin.

Utilisation au MTMD des données d'accidents reçues de la SAAQ

La sécurité routière est une dimension fondamentale de la mission du MTMD. Les données d'accidents de la SAAQ répertoriées au DSR et au SADSR (voir ci-dessous) sont fortement susceptibles de servir d'assise ou de complément à tous les travaux à connotation de sécurité routière au Ministère. En voici des exemples.

Demandes d'informations statistiques

La Direction générale de la sécurité et du camionnage (DGSC) reçoit régulièrement des demandes d'informations statistiques liées aux données d'accidents. Ces demandes proviennent notamment des autorités du Ministère, des journalistes ou encore de citoyens, en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Mise en application des mesures phares du Plan d'action ministériel en sécurité routière 2025-2030

- Identification des sites à potentiel d'amélioration

Un site à potentiel d'amélioration est désigné comme étant un endroit ponctuel du réseau où est relevé un nombre anormalement élevé d'accidents et qui peut être réduit par une intervention adéquate sur l'infrastructure. Plusieurs interventions peuvent être effectuées afin de réduire de manière significative le nombre d'accidents sur les routes du Ministère, tout dépendant du problème de sécurité identifié.

Chaque année, le Ministère procède à l'identification et à la correction d'un certain nombre de sites à potentiel d'amélioration. Pour y parvenir, le MTMD doit impérativement disposer d'un répertoire complet et fiable des accidents s'étant produits sur son réseau au cours des dernières années.

De plus, la DGSC travaille activement au développement de méthodes contemporaines de dépistage réseau de ces sites à potentiel d'amélioration. Les données d'accidents sont à la base autant de ces travaux de développement que de l'application de méthodes plus traditionnelles.

Études de site :

Ces études sont généralement réalisées à la suite d'une demande d'une municipalité, des autorités du Ministère (à la suite d'un accident médiatisé, par exemple) ou encore dans le contexte du Plan d'action en sécurité routière. Elles visent à déterminer si le site à l'étude présente une problématique de sécurité.

Ainsi, le spécialiste procède, par exemple, à l'analyse du nombre et du type de collisions survenues sur le site à l'étude. Le calcul d'indicateurs de sécurité et la comparaison avec des populations de référence permet de déterminer si le site doit faire l'objet d'une attention particulière.

Exemples de dossiers pour lesquels les données d'accidents servent d'assises ou de complément :

- Réalisation d'avis et d'audits de sécurité lors de la conception de projets routiers
- Travaux visant à alimenter et à orienter l'élaboration de lois, de règlement et de politique de sécurité routière, à cibler nos interventions ou à raffiner nos connaissances.
- Évaluation de l'effet d'une ou de plusieurs interventions du MTQ sur le réseau. Par exemple, la réalisation d'une étude pour évaluer l'effet de l'aménagement de carrefours giratoires, ou encore évaluer celui de la présence d'éclairage.
- Élaboration du cadre d'intervention en sécurité routière dans le contexte de la Politique de mobilité durable
- Plan d'action 2023-2026 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers
- Développement d'indicateurs ministériels de sécurité routière dans le Plan stratégique et reddition de comptes dans le rapport annuel et dans les tableaux de bord trimestriels.
- Table de concertation gouvernement-industrie sur la sécurité des véhicules lourds

Nos systèmes DSR et SADSR

DSR

Le système Diagnostic de Sécurité Routière (DSR) est une application ministérielle dont la mission est de localiser, avec le plus de précision possible, les accidents survenus sur le réseau routier québécois et faisant l'objet d'un rapport d'accident.

La localisation des accidents est :

- réalisée en territoire et consiste essentiellement à l'attribution de coordonnées géographiques aux accidents;
- effectuée à partir des informations recueillies dans le rapport d'accident de la SAAQ, de banques de repères et d'outils cartographiques mis à la disposition des utilisateurs.

Le système offre différentes fonctionnalités descriptives et géomatiques, notamment :

- la visualisation des accidents sur une carte;
- la visualisation des rapports d'accidents de la SAAQ numérisés;
- la possibilité d'effectuer des requêtes pour y sélectionner des accidents à un lieu donné et d'y extraire toutes les informations
- la production de rapports synthèse d'un ou plusieurs accidents.

SADSR

Le Système d'aide à la décision en sécurité routière (SADSR) s'alimente du DSR et constitue un système entièrement dédié à l'exploitation des données de sécurité routière. Les objectifs du SADSR sont :

- d'intégrer des informations de différents systèmes du Ministère (données de circulation, limites de vitesse, réseau routier, voies et accotements, etc.)

- de permettre, entre autres, aux spécialistes en sécurité routière, au central comme en territoire, d'analyser plus facilement des données relatives à la sécurité routière provenant de diverses sources, de façon à dresser divers portraits et à prévoir des interventions mieux ciblées.

Le SADSR descriptif comporte des compteurs de données concernant notamment le réseau routier, les accidents et les véhicules.

Le SADSR géomatique comporte deux niveaux d'exploitation :

- Pour les usagers plus aguerris, l'outil ArcGIS permet notamment de visualiser et exploiter des couches d'accidents sur une carte ainsi que d'autres couches de données pertinentes à l'analyse en sécurité routière (nécessite une licence ArcGIS).
- Pour les usagers moins familiers avec la géomatique, l'outil en ligne Geocortex permet également de visualiser des accidents et d'autres informations pertinentes sur une carte en plus d'offrir des fonctionnalités d'exploitation de base.